

# POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

2015-2017



MRC DE  
CHARLEVOIX-EST

## MOT DU MAIRE



La Municipalité de Saint-Irénée prône le développement d'une culture d'inclusion sociale quel que soit l'âge, l'origine ou les capacités des personnes. La municipalité cherche aussi à développer et améliorer les infrastructures et services pour que tous y aient accès.

Le vieillissement de la population, une réalité québécoise, touche particulièrement la municipalité de Saint-Irénée puisque le quart de nos citoyens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui, d'où l'importance d'adopter cette première politique des aînés en 2015.

Les aînés de Saint-Irénée animent une grande partie de notre tissu social, que ce soit les comités de la Fabrique, les multiples comités municipaux, le Cercle des fermières, le Club FADOQ Bonne Entente pour n'en nommer que quelques-uns. La contribution de nos aînés est essentielle au dynamisme et au bon fonctionnement de notre communauté.

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a permis d'identifier les besoins spécifiques des aînés et de réfléchir aux moyens qui favorisent leur participation active à la vie communautaire, à la vie familiale et au renforcement des liens intergénérationnels.

J'espère que les mesures adoptées dans notre politique des aînés et notre plan d'action vous inspirent à participer pleinement à la vie communautaire de Saint-Irénée.

Je remercie la MRC de Charlevoix-Est qui a chapeauté la démarche MADA dans notre région. Je remercie les membres du comité MADA pour avoir mené à terme cette démarche, de même que le conseil municipal, l'équipe de la municipalité et tous ceux et celles qui y ont contribué.

### **PIERRE BOUDREAU**

Maire de Saint-Irénée

## MOT DE LA RQA



Lorsque la MRC de Charlevoix-Est a décidé d'adhérer au programme Municipalité amie des aînés (MADA) au début de 2013, la Municipalité de Saint-Irénée s'est engagée à devenir une municipalité amie des aînés.

Le comité des aînés, composé de personnes aînées engagées dans leur communauté, a été entériné par le conseil municipal en octobre 2013 et a, dès lors, commencé son travail. Le déroulement de la démarche MADA à Saint-Irénée est décrit sur le site Internet de la municipalité. Les comptes rendus des rencontres du comité ainsi que des documents clés y sont affichés; nous vous invitons à les consulter. Le comité des aînés a utilisé l'Info municipale, le site Internet de la municipalité et les séances publiques du conseil municipal pour impliquer toute notre communauté dans la construction d'un milieu de vie qui assure le bien-être des personnes aînées et le vieillissement actif de celles-ci.

Avec l'aide de notre MRC, le comité a pris connaissance du portrait statistique de notre région et de Saint-Irénée en particulier. Le comité a effectué un sondage auquel la population a répondu avec enthousiasme. Nous avons reçu 146 questionnaires remplis par nos citoyens de 55 ans et plus, une forte réponse de la population ciblée. Les nombreux commentaires et suggestions des répondants ont guidé le comité dans l'élaboration d'un plan d'action réaliste, concret et approprié pour notre municipalité.

Le projet du plan d'action a été soumis au conseil municipal au mois de novembre 2014 et la population a été consultée au mois de janvier 2015. Le conseil a adopté le plan d'action à la séance du 12 janvier 2015. Plusieurs membres du comité ont, quant à eux, accepté de poursuivre leur implication en siégeant au comité de suivi de manière à assurer une mise en œuvre optimale du plan d'action.

Nous vous invitons à consulter le plan d'action sur le site Internet ou à obtenir une copie au bureau de la municipalité. Le nouveau comité de suivi continuera à diffuser des informations au sujet des actions prévues dans le plan d'action. Nous vivons dans une communauté active, inclusive et novatrice. Nous souhaitons que le plan d'action contribue à l'épanouissement de cette réalité pendant les trois prochaines années.

### **JANET CASEY**

Conseillère municipale

Responsable de la question des aînés



# COMITÉ MADA DE SAINT-IRÉNÉE

## MEMBRES DU COMITÉ

- Janet Casey (RQA)
- Diane Culhane
- Monique Dolbec
- Sylvie Gagné
- Jacques Gagnon
- Luce Gauthier
- Maurice Gendron
- Agathe Lavoie



## PARTICIPANTS AU COMITÉ

- Jasmina Basic
- France Bouchard
- Marcel Bouchard
- Laurent Bouchard
- Gérald Cayer
- Odile Comeau (conseillère municipale)
- Nicole Dassylva
- Louise Duchesne
- Yolande Duchesne
- Monique Dufour
- Francine Dufresne
- Nicole Dufresne
- Denise Gauthier
- Jocelyne Gingras
- Colette Leclerc
- Lisette Pilote
- Réjeanne Pilote
- Raymond Roussel



## ORIGINE DE LA DÉMARCHE

En 2007, une vaste consultation publique sur les besoins des aînés a été effectuée par le Gouvernement du Québec et le Secrétariat aux aînés. Dû au vieillissement marqué de la population québécoise et aux besoins qui se font de plus en plus présents pour eux, il s'est avéré que l'implantation d'une démarche globale de considération des aînés était nécessaire. Celle-ci a pris le nom de municipalité amie des aînés (MADA).

En 2008, la MRC de Charlevoix-Est a adopté sa toute première politique familiale. Celle-ci visait l'ensemble des membres d'une unité familiale. Cinq ans plus tard, la volonté du conseil des maires de la MRC de préciser cette politique pour y développer un volet spécifique pour les personnes âgées s'est avérée bien présente. Due à l'importance de considérer ces dernières qui sont de plus en plus nombreuses dans la région étant donné l'augmentation de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 65 ans et plus, la diminution du taux de natalité et l'exode des jeunes, le conseil a voté pour l'adoption de la démarche MADA.

La Municipalité de Saint-Irénée s'est jointe à cette démarche collective réunissant l'ensemble des municipalités de la MRC.

## DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche MADA vise à considérer et intégrer les personnes âgées dans toutes les sphères de la communauté et d'encourager leur vieillissement actif, c'est-à-dire favoriser leur participation à la vie sociale, récréative et communautaire et les encourager à rester actives. Elle se veut aussi un guide qui vise à adapter les structures municipales et régionales à la situation et aux besoins des aînés. Ces besoins peuvent être de l'ordre de l'habitation, du transport, des espaces extérieurs et des services à domicile et communautaires, pour ne nommer que ceux-ci.



## PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Saint-Irénée - Un village en harmonie avec la nature et la culture. Il faut reconnaître que Saint-Irénée jouit d'un emplacement exceptionnel, longeant le fleuve Saint-Laurent, un paysage patrimonial à couper le souffle. Les rangs de Saint-Irénée offrent un autre paysage, agricole et bucolique qui s'ouvre sur les montagnes et qui surplombe le fleuve. En plein centre du village, loge le Domaine Forget et son académie de danse et musique. Pendant la période estivale, le Domaine accueille 500 étudiants et offre une grande variété de concerts dans le cadre de son Festival international de musique. La musique fait vibrer Saint-Irénée!

Saint-Irénée bénéficie d'une population active, engagée, créatrice et vieillissante. Beaucoup de jeunes retraités choisissent Saint-Irénée pour vivre sereinement une autre phase de leur vie. Ces néoruraux se joignent à une communauté de 675 personnes et réalisent qu'à Saint-Irénée, chaque personne peut faire une différence. La communauté est accueillante, chaleureuse, mobilisée et diversifiée; chaque citoyen peut contribuer à la vie communautaire de la municipalité et de la région.

La municipalité se préoccupe de retenir sa population et d'attirer de nouveaux citoyens. Situé à proximité de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul, le défi de Saint-Irénée est de gérer et développer ses ressources d'une façon durable et rentable tenant compte de la panoplie de services offerts par les deux villes pôles. La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) est un atout pour l'avenir de Saint-Irénée.



# PORTRAIT STATISTIQUE DES AÎNÉS

## CONCENTRATION DES 65 ANS ET PLUS

La population totale de Saint-Irénée est de 675 personnes en 2011. De ce groupe, 180 sont âgées de 65 ans et plus.

La densité de la population en 2011 est de 11,27 personnes par kilomètre carré.

La proportion des 65 ans et plus atteint 26,7 % de la population totale à Saint-Irénée en 2011. Comparativement à l'ensemble de la MRC, on retrouve une concentration d'aînés 6 % plus importante dans la municipalité.

**TABLEAU 1 - Répartition de la population de Saint-Irénée en 2011**

MUNICIPALITÉS	GROUPES D'ÂGE										Total des 65 ans et plus	% des 65 ans et plus	Total de la population 2011
	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 et +			
Saint-Irénée	30	50	50	105	260	65	40	35	20	20	180	26,7 %	675
MRC de Charlevoix-Est	760	1 445	1 580	3 410	5 680	1 095	800	620	470	385	3 370	20,7 %	16 245

Source: Statistique Canada

## VARIATION DE LA PROPORTION DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 2006 ET 2011

Selon le tableau 2, on peut observer qu'entre 2006 et 2011, la concentration de personnes âgées a augmenté de 4,1 % à Saint-Irénée contre 2,9 % pour la MRC de Charlevoix-Est.

**TABLEAU 2 - Proportion du groupe des personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Irénée entre 2006 et 2011**

MUNICIPALITÉS	PROPORTION EN % DES 65 ANS ET PLUS		VARIATIONS
	2006	2011	
Saint-Irénée	22,6 %	26,6 %	+ 4,1 %
MRC de Charlevoix-Est	17,8 %	20,7 %	+ 2,9 %

Source: Statistique Canada

## PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES

Selon les prévisions réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, la population âgée de 65 ans et plus à Saint-Irénée atteindrait près de 40 % d'ici 10 ans. C'est donc une concen-

tration près de 14 % plus grande que celle présente en 2011, qui était de 26 %.

**TABLEAU 3 - Projections d'évolution de la population à Saint-Irénée, selon les groupes d'âge**

MUNICIPALITÉ	ANNÉES	POPULATION TOTALE	TRANCHES D'ÂGE						TOTAL	PROPORTION D'AÎNÉS %
			65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90 +		
Saint-Irénée	2009	715	60	45	30	15	10	15	175	24,48 %
	2014	705	75	50	30	20	15	10	200	28,37 %
	2019	685	80	65	35	20	20	10	230	33,58 %
	2024	675	90	65	50	30	20	10	265	39,26 %

Source: Institut de la statistique du Québec

## SCOLARITÉ

Le tableau 4 démontre le niveau d'éducation atteint par les personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Irénée. Parmi celles-ci, on peut voir que plus de la moitié n'a aucun diplôme ou certificat académique. Parmi celles qui ont acquis un diplôme, on peut voir que 11 % détiennent un diplôme d'études secondaires et 13 % un diplôme d'études collégiales. Il est aussi important de noter que 15 % de la population âgée possèdent un diplôme ou un certificat d'un grade universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat.

**TABLEAU 4**  
Scolarité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de la municipalité de Saint-Irénée

NIVEAU ATTEINT	SAINT-IRÉNÉE	CHARLEVOIX-EST
	%	
Aucun certificat, diplôme ou grade	57,78	50,08
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	11,11	22,91
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	13,33	8,37
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	0	7,74
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	0	4,27
Baccalauréat	0	3,95
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	15,56	2,69

Source : Statistique Canada (Enquête nationale sur les ménages)



## REVENUS

Selon les chiffres de Statistique Canada, l'ensemble des personnes âgées de Saint-Irénée avait une source de revenus en 2010. Parmi celles-ci, 13 % avaient un revenu inférieur à 15 000 \$, 37 % gagnaient un revenu entre 15 000 \$ et 19 999 \$ et 26 % gagnaient entre 20 000 \$ et 29 999 \$. Le revenu moyen était de 23 425 \$ comparativement à 25 358 \$ pour la MRC.

**TABLEAU 5**  
Revenu des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de Saint-Irénée en 2010

REVENUS	SAINT-IRÉNÉE	CHARLEVOIX-EST
	%	
Sans revenu	0	0
Avec un revenu	100	99,84
Moins de 5 000 \$	0	0
5 000 \$ à 9 999 \$	0	5,85
10 000 \$ à 14 999 \$	13,04	15,96
15 000 \$ à 19 999 \$	36,96	35,70
20 000 \$ à 29 999 \$	26,09	18,64
30 000 \$ à 39 999 \$	0,00	8,53
40 000 \$ à 49 999 \$	10,87	6,79
50 000 \$ à 59 999 \$	0	3,79
60 000 \$ à 79 999 \$	0	3,00
80 000 \$ à 99 999 \$	0	0,79
100 000 \$ et plus	0	0,79
Revenu médian \$	18 034 \$	18 041 \$
Revenu moyen \$	23 425 \$	25 358 \$

Source : Statistique Canada (Enquête nationale sur les ménages)

## TAUX D'ACTIVITÉ (EMPLOI)

Le tableau 6 nous montre qu'à Saint-Irénée, environ 13 % des personnes âgées étaient encore sur le marché du travail en 2011. De ce pourcentage, la totalité occupait un emploi rémunéré contre 7,7 % à l'échelle de la MRC.

**TABLEAU 6**  
Proportion des 65 ans et plus présents sur le marché du travail, occupant un emploi ou étant à la recherche en 2011

	SAINT-IRÉNÉE	CHARLEVOIX-EST
Taux d'activité	13,3 %	9,3 %
Taux d'emploi	13,3 %	7,7 %
Taux de chômage	0 %	18,6 %

Source : Statistique Canada (Enquêtes nationales sur les ménages)

## HABITATION

Aucune habitation pour personnes âgées n'est présente sur le territoire de Saint-Irénée.



## LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Les résultats de la démarche MADA dans la municipalité de Saint-Irénée découlent d'une étude d'analyse du profil statistique des aînés, des ressources disponibles pour eux actuellement, de même que des besoins qu'ils éprouvent. À la lecture de ces données et à l'aide de leur connaissance du milieu, le comité bénévole de la municipalité a pu poser une réflexion juste et en profondeur sur l'état de situation des aînés de la municipalité.

La présente politique expose donc les constats actuels du diagnostic effectué dans la municipalité et identifie les valeurs et principes qui guideront les objectifs et actions prescrites pour celle-ci. Ces éléments résultent d'un processus concerté impliquant plusieurs bénévoles de la communauté qui se sont rencontrés de manière régulière au courant du processus afin de réfléchir, échanger et adopter les principaux éléments de la présente politique.

Avant de faire la présentation de la politique, quelques notions de base sont à définir :

### DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Dans la MRC de Charlevoix-Est, la définition d'un aîné varie selon les perceptions de chacun. On associe quelquefois une personne aînée à la diminution de ses capacités physiques ou la perte d'une certaine autonomie. Toutefois, de manière plus objective, les gens du milieu ont convenu qu'un aîné est une personne retraitée ou en voie de l'être, âgée aux alentours de 65 ans.

Ce seuil a été retenu par la plupart des municipalités de la MRC, car sur le plan statistique, l'âge aîné fixé par plusieurs centres de recherche est de 65 ans. Plusieurs facteurs expliquent ce choix tels que la fin de la participation au marché du travail (dans la plupart des cas) et les changements majeurs dans les sources de revenus, dont notamment le début des prestations de la sécurité de la vieillesse.

Toutefois, à l'échelle de la municipalité de Saint-Irénée, l'âge retenu pour définir la politique des aînés est aussi de 65 ans, mais ce sont les 55 ans et plus qui ont été sondés.

Somme toute, peu importe l'âge à laquelle on fixe le seuil pour être un aîné ou comment on le définit, on convient unanimement qu'un aîné est un membre de la société à part entière et qu'il mérite le plus grand respect de tous.

### NOTION DU PENSER/AGIR AÎNÉS

La politique des aînés se veut aussi un outil d'éducation de même qu'un guide envers le « Penser et agir aînés ». Ce concept se définit comme une attitude dans la manière de penser et de faire lorsque vient le temps de poser une action dans le milieu. Que ce soit sur le plan de l'aménagement du territoire, du transport, de la sécurité publique ou des activités récréatives, sociales et culturelles, le « Penser et agir aînés » vise à prendre en compte les besoins des personnes âgées et adapter les services et infrastructures à ceux-ci.

## CONCEPT DU VIEILLISSEMENT ACTIF

Ce concept est au cœur de la philosophie de notre politique des aînés. Il se veut une approche de vie visant à impliquer les personnes âgées dans l'ensemble des sphères de la vie personnelle, sociale et professionnelle de manière à les garder actives, engagées et en santé. Cela se traduit sous différentes formes, soit la pratique régulière d'une activité physique, une implication bénévole, un accompagnement mentorat auprès de jeunes travailleurs ou un rôle comme aidant naturel. À la base de toutes les actions identifiées dans la politique, on souhaite que le vieillissement actif soit présent.

## SONDAGE

Afin de mieux connaître les besoins de la population âgée de Saint-Irénée, un sondage a été réalisé auprès des aînés. Ce sondage visait à recueillir leurs perceptions du milieu afin de mieux outiller le comité de bénévoles chargé de l'élaboration du plan d'action.

Au total, 146 personnes ont rempli le sondage dans la municipalité. Sur l'ensemble des 180 personnes âgées de 65 ans et plus, c'est un taux de participation de 81 % qui a été atteint.

À la suite de l'analyse des différentes réponses fournies par le sondage, des pistes d'action ont pu être mises sur pied afin d'alimenter la production du plan d'action final.

## CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux exigences formulées par le ministère de la Famille, Secrétariat aux aînés, dans le cadre de la démarche MADA, une consultation publique a été effectuée auprès de l'ensemble de la population, mais particulièrement auprès des 65 ans et plus.

Cette consultation visait à présenter la politique des aînés de la municipalité de même que son plan d'action MADA afin de pouvoir récolter les commentaires et perceptions des participants de manière à ajouter et/ou modifier certaines composantes.

Elle a été effectuée le 7 janvier 2015, à la salle municipale de Saint-Irénée. Au total, 25 personnes ont assisté à celle-ci.



## VALEURS

La politique des aînés repose sur des valeurs de base qui ont été choisies collectivement par les municipalités de la MRC et qui orientent l'ensemble des composantes de la politique.

Les voici :

- Le respect;
- La solidarité;
- L'équité;
- La qualité de vie;
- La sécurité;
- L'épanouissement.

## MISSION

La mission collective de la politique des aînés de la MRC, dont Saint-Irénée a adhéré, consiste à :

- Maintenir les personnes âgées actives tout au long de leur vieillissement;
- Voir à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières;
- Améliorer leur environnement physique et social.

La Municipalité de Saint-Irénée s'engage à respecter les composantes prescrites à l'intérieur de sa mission de manière à les refléter dans l'ensemble de son plan d'action.



## ORIENTATIONS

De manière à guider les actions et objectifs du plan d'action, de grandes orientations ont été définies. Celles-ci se définissent comme suit :

- Soutenir les actions visant l'épanouissement des aînés dans la collectivité;
- Contribuer à pouvoir maintenir la meilleure qualité de vie possible pour les aînés;
- Favoriser l'implication des personnes âgées dans l'ensemble des sphères sociales;
- Créer des espaces propices aux échanges entre les aînés et le reste de la population;
- Accroître leur niveau de participation à des activités sociales et de loisirs.

## AXES D'INTERVENTION

Parmi les différents axes d'intervention proposés dans la démarche Municipalité amie des aînés, sept au total ont été retenus pour la municipalité de Saint-Irénée.

L'habitation, la santé et le bien-être, le transport, la sécurité, l'aménagement du territoire et l'environnement, les loisirs et la culture et la communication et l'information sont les thèmes qui font l'objet du plan d'action.





## CHAMP D'INTERVENTION

## HABITATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
À la question voulez-vous une résidence pour personnes âgées à Saint-Irénée, 107 personnes (81 %) ont répondu oui et 25 personnes non. Saint-Irénée n'a aucune résidence de personnes âgées sur son territoire.	Évaluer la pertinence de l'implantation d'une résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes et soutenir un vieillissement dans notre région.	1. Former un comité pour faire une étude de marché sur les besoins en habitation pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Comité MADA</li> <li>MRC</li> <li>CLD</li> <li>Personnes-ressources</li> </ul>	✓			<ul style="list-style-type: none"> <li>NUL pour 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité constitué</li> <li>Rapport produit incluant :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>les besoins</li> <li>le budget</li> <li>la localisation potentielle</li> </ul> </li> </ul>
La majorité des aînés désire rester le plus longtemps possible dans leur milieu de vie.	Sensibiliser les aînés aux différents programmes gouvernementaux qui encouragent et viennent en aide aux aînés. Créer un réseau de services d'entretien facile d'accès.	2. Aider à développer une offre de services pour exécuter des travaux d'entretien et de réparations intérieures et extérieures. Afficher sur le site Web de la municipalité les coordonnées des personnes fiables, capables et prêtes à faire ces types de travaux. 3. Mettre en place un service municipal pour placer et ramasser les bacs des aînés qui en ont besoin. 4. Faire évaluer les besoins en transformations domiciliaires des aînés qui font la demande et les accompagner à utiliser les programmes existants et à réaliser les transformations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Commerces</li> <li>Travailleurs autonomes</li> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>CLSC</li> <li>Municipalité</li> </ul>	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>NUL</li> <li>Intégrer dans les services municipaux</li> <li>Régie interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des services offerts</li> <li>Nombre d'usagers</li> <li>Nombre de personnes ayant exprimé le besoin et bénéficiant du service</li> <li>Nombre de personnes ayant exprimé des besoins</li> <li>Nombre de permis accordés</li> <li>Programmes sollicités</li> </ul>



CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
<p>Avoir un médecin de famille permet d'avoir accès aux soins de santé et de services sociaux.</p>	S'assurer que chacun ait un médecin de famille.	5. Avoir une personne ressource à Saint-Irénée en lien avec la Clinique médicale de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul pour les citoyens de Saint-Irénée sans médecin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> </ul>	✓			NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de citoyens sur la liste d'attente</li> </ul>
<p>Des services existent pour la plupart des besoins des aînés, mais sont peu connus dont ceux dispensés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CSSS de Charlevoix et CLSC</li> <li>Organismes communautaires tel ABC</li> <li>Agence pour vivre chez soi</li> <li>211</li> </ul>	Faire connaître les services du CSSS, des organismes communautaires et autres, pour accroître le recours à ces services.	6. Proposer aux partenaires de la santé la création de capsules vidéo et audio en continu dans les salles d'attente, au téléphone à l'hôpital, dans les cliniques médicales et dans les pharmacies, sur les ressources disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> <li>Municipalité</li> <li>CSSS</li> <li>Les 2 hôpitaux</li> <li>Pharmacies</li> <li>Cliniques médicales</li> <li>Comité MADA</li> </ul>	✓	✓		NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des messages développés et diffusés</li> </ul>
<p>Le soutien des proches (parents) est un facteur essentiel pour que les aînés puissent demeurer chez eux.</p> <p>À Saint-Irénée, il y a deux réalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les natifs qui pour la plupart ont un bon réseau de parents à proximité;</li> <li>les nouveaux venus qui ont choisi Saint-Irénée, mais qui n'y ont pas de parents proches (C'est un motif réel pour quitter s'ils deviennent moins autonomes).</li> </ul>	Trouver une façon de remplacer le réseau familial pour les citoyens qui ont adopté Saint-Irénée de façon à les garder ici.	7. Rédiger une chronique MADA dans l'Info municipale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Comité MADA</li> </ul>				NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de publications</li> </ul>
<p>Certains aînés en perte d'autonomie ont de la difficulté à se procurer une alimentation saine.</p>	Favoriser une alimentation saine en assurant l'accès à une épicerie, à des repas préparés et à des repas livrés à domicile.	8. Élaborer un « système d'aide » pour ceux qui n'ont pas de parenté localement en lien avec le comité des nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> <li>Comité des nouveaux arrivants</li> </ul>	✓			NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes ayant exprimé le besoin et ayant constitué un réseau</li> </ul>
<p>Certains aînés en perte d'autonomie ont de la difficulté à se procurer une alimentation saine.</p>	Favoriser une alimentation saine en assurant l'accès à une épicerie, à des repas préparés et à des repas livrés à domicile.	9. Développer des ateliers de cuisine collective visant la socialisation intergénérationnelle, la motivation à bien s'alimenter et les saines habitudes de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>CLD</li> <li>Comité MADA</li> <li>Popote roulante</li> <li>Club FADOQ Bonne Entente</li> <li>Comité des loisirs</li> </ul>	✓			\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'ateliers réalisés</li> <li>Nombre de participants</li> </ul>
		10. Conclure une entente de livraison avec une épicerie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Commerces</li> </ul>	✓			NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entente conclue</li> <li>Nombre et fréquence des livraisons</li> <li>Clients desservis</li> </ul>
		11. Évaluer la possibilité d'un partenariat avec Le Grand Marché de Charlevoix pour la mise en place de repas préparés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Grand Marché de Charlevoix</li> <li>Comité MADA</li> </ul>				NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contact établi avec Le Grand Marché de Charlevoix</li> </ul>

\* Coût monétaire à déterminer.

## CHAMP D'INTERVENTION TRANSPORT ET DÉPLACEMENT

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Même si les aînés affirment se déplacer actuellement avec leur auto (93 %), le sondage leur permet d'exprimer leur souhait d'utiliser un service de transport (navette, taxibus) pour aller vers La Malbaie (94 %), vers Baie-Saint-Paul (31 %) et d'autres (18 %), spécialement pour les soins de santé et joindre le transporteur Inter-car.	Fournir aide et assistance aux aînés et s'assurer qu'ils aient accès à un transport adapté à leur condition.	12. Négocier un service de transport collectif (navette, taxibus, transport adapté) vers les services essentiels selon les besoins.  13. Évaluer la possibilité d'utiliser la navette ferroviaire et le train (tarifs abordables, possibilité de transport à La Malbaie, à Baie-Saint-Paul) et à Québec.  14. Mettre en place un système de covoiturage (téléphone, site Web de la municipalité).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>MRC</li> <li>CLD</li> <li>Compagnies de transport</li> <li>Municipalité</li> <li>Chemin de fer</li> <li>Municipalité</li> <li>Comité MADA</li> </ul>		✓	✓	SUBVENTION ? \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service établi et disponible</li> <li>Nombre d'usagers</li> <li>Nombre d'usagers</li> <li>Service établi et disponible</li> <li>Nombre d'usagers</li> </ul>

## CHAMP D'INTERVENTION

### SÉCURITÉ

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les programmes pour les aînés (Aîné-Avisé, Vieillir en liberté, PAIR) dispensés par la Sûreté du Québec sont peu connus.	Améliorer l'accès aux programmes de prévention offerts aux aînés par la SQ et autres intervenants.	15. Organiser des séances d'information pour faire connaître les programmes. (Aîné-Avisé, Vieillir en liberté, PAIR, conduite automobile pour aînés, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Club FADOQ Bonne Entente</li> <li>Comité de la Bibliothèque</li> <li>Municipalité</li> </ul>	✓	✓	✓	NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de participants</li> </ul>
Excès de vitesse et dépassements illégaux sur la route 362 à Saint-Irénée.  93 % des répondants au sondage utilisent leur voiture personnelle.	Réduire les risques d'accidents routiers.	16. Consulter la population sur l'éventualité de réduire à 70 km/h la circulation routière sur la route 362 à Saint-Irénée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>MTQ</li> <li>SQ</li> </ul>	✓			NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats de la consultation</li> </ul>
		17. Sensibiliser le MTQ sur la nécessité de réduire la vitesse maximale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>MTQ</li> <li>SQ</li> </ul>	✓			NUL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte-rendu de réunion ou correspondance avec le MTQ</li> </ul>
		18. Concevoir une campagne d'information sur le thème « À Saint-Irénée, ça marche », un village plus vivant, plus attrayant, plus sécuritaire, plus durable, en meilleur santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>MTQ</li> <li>SQ</li> <li>Comité MADA</li> </ul>	✓	✓	✓	\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document décrivant la campagne remis aux autorités de la municipalité</li> </ul>
Accessibilité et sécurité d'accès déficientes à l'édifice municipal.	Améliorer l'accès sécuritaire à l'édifice municipal.	19. Aménager de façon sécuritaire la porte d'entrée de l'hôtel de ville et donner l'accès sans obliger les aînés à gravir l'escalier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> </ul>	✓			\$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux réalisés</li> </ul>

\* Coût monétaire à déterminer.



## ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CHAMP D'INTERVENTION	ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		RÉSULTATS ATTENDUS	
	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES
<p>À partir du sondage, on constate que la majorité des aînés sont autonomes et actifs. On note déjà la présence d'espaces verts, sentiers et promenades qui sont utilisés par les aînés, entre autre.</p> <p>La majorité des commentaires écrits dans le sondage demande avec empressement des trottoirs sur toute la rue Principale et bien déneigés.</p> <p>La circulation piétonnière dans le village est périlleuse.</p>	<p>Offrir des infrastructures et équipements répondant aux besoins des aînés et permettant d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de ceux-ci.</p>	<p>20. Lors de la réfection de la rue Principale (entre la rue de la Rivière et le pont), aménager des trottoirs d'un côté de la rue qui seront bien entretenus et bien déneigés afin de permettre aux personnes de circuler facilement sur des trottoirs, hiver comme été. Trottoirs suffisamment larges (1,5 m.) pour permettre à deux personnes de circuler côte à côte. Garde-fous le long du trottoir surélevé dans la pente la plus accentuée de la rue Principale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>MTQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements réalisés</li> <li>Taux de fréquentation des trottoirs</li> </ul>
		<p>21. Ajouter des accès sécurisés à la plage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Comité Plage/Jetée/Route 362</li> <li>Chemin de fer</li> <li>MTQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements réalisés</li> </ul>
		<p>22. Aménager une aire de repos, de rencontre munie d'un kiosque et de bancs au centre du village avec vue sur lefleuve.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>La Fabrique</li> <li>CLD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux réalisés</li> </ul>
		<p>23. Installer des escaliers permettant de relier le bas du village au cœur du village ; de l'église à l'école et ensuite, vers le bas de la côte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Commission scolaire</li> <li>La Fabrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux réalisés</li> </ul>
<p>Il y a un manque de commerces d'alimentation de proximité.</p>	<p>Réintroduire le commerce d'alimentation de proximité.</p>	<p>24. Trouver des alternatives au manque de commerce d'alimentation de proximité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>CLD</li> <li>SADC</li> <li>Privé</li> <li>Bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité constitué</li> <li>Solutions envisagées et documentées</li> </ul>

\* Coût monétaire à déterminer.



**CHAMP D'INTERVENTION**

**LOISIRS ET CULTURE**

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les aînés doivent être actifs sur tous les plans pour demeurer en santé. Les aînés sont en santé à Saint-Irénée. L'accessibilité est à améliorer.	Favoriser les activités physiques, sociales et culturelles accessibles à toutes les bourses et niveaux de culture. S'adapter à la population desservie.	<p>25. Rendre accessible sur le plan tarifaire les installations physiques, les activités sportives et culturelles de la région.</p> <p>26. Utiliser et promouvoir les facilités existantes :                      salle municipale, bibliothèque, Vie Active, Tap Tap, Domaine Forget, ateliers de peintures, Gym, Écuries « Entre Monts et Marées », Centre de plein air Les Sources Joyeuses, patinoire, plage, Complexe sportif La Malbaie, terrain de jeux, sentiers, etc.</p> <p>27. Former un comité intergénérationnel de gens bénévoles qualifiés pour les questions « loisirs, culture et vie communautaire ».</p> <p>28. Revitaliser le Chalet des loisirs en le transformant en lieu de rencontre pour la population de Saint-Irénée avec des activités de rassemblement : cafés-rencontres, WIFI, échanges, présentoir pour toute la documentation des organismes d'aide, etc., cours d'ordinateur pour aînés, billards, pingpong.</p> <p>29. Promouvoir l'Université du troisième âge, incluant la possibilité de formation à distance et le covoiturage pour y aller.</p> <p>30. Conclure un partenariat avec l'école Notre-Dame-de-Lorette pour réaliser un projet intergénérationnel qui ciblera la sauvegarde de l'histoire de Saint-Irénée.</p> <p>31. Collaborer avec le Domaine Forget pour entretenir leur chemin principal toute l'année et y avoir des bancs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Municipalités concernées</li> <li>Municipalité</li> <li>La Malbaie</li> <li>Comité des loisirs</li> <li>Club FADOQ Bonne Entente</li> <li>Domaine Forget</li> <li>Entre Monts et Marées</li> <li>Centre de plein air Les Sources Joyeuses</li> <li>Municipalité</li> <li>Comité des loisirs</li> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>CLD</li> <li>Comité des loisirs</li> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>CECC</li> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>Comité MADA</li> <li>Commission scolaire</li> <li>OPP</li> <li>CLD</li> <li>MCC</li> <li>Municipalité</li> <li>Domaine Forget</li> </ul>	✓	✓	✓	SUBVENTION ? \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ententes conclues</li> <li>Nombre d'ateliers</li> <li>Nombre de participants</li> <li>Comité constitué</li> <li>Taux de fréquentation au Chalet des loisirs</li> <li>Taux de participation</li> <li>Entente conclue</li> <li>Documentation produite</li> <li>Entente conclue</li> <li>Taux de fréquentation</li> </ul>

\* Coût monétaire à déterminer.

## CHAMP D'INTERVENTION

## COMMUNICATION ET INFORMATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Certains de nos aînés savent où se procurer l'information et ils apprécient le site Web municipal. Pour la grande majorité des aînés de la municipalité, l'Info municipale demeure toutefois le meilleur moyen de communication.	Améliorer les outils et mécanismes de communication afin de rejoindre davantage d'aînés, de mieux les informer des services et des activités et de faciliter leur participation à la vie de la communauté.	32. Améliorer la façon de communiquer par écrit avec les aînés en augmentant la grosseur de la police de caractère.  33. Développer un bottin qui regroupe les services et les activités offerts aux aînés de Saint-Irénée et de la région par les organismes communautaires et le mettre à jour au besoin et en faire la distribution active.  34. Installer un babillard communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>MRC</li> <li>Les 7 municipalités</li> <li>Comité MADA</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>La Fabrique</li> </ul>	✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>NUL</li> <li>\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents et site Web adaptés pour les aînés</li> <li>Bottin réalisé</li> <li>Babillard installé physiquement et sur le site Web de la municipalité</li> </ul>

\* Coût monétaire à déterminer.







Photos du Domaine Forget : Genevieve LeSieur - Bleu Outremer



